

2014 Rapport d'Activités

Communauté de Communes
du Pays Grenadois



Communauté
de Communes
DU PAYS GRENOIS

ARTASSENX - BASCONS - BORDÈRES ET LAMENSANS - CASTANDET - CAZÈRES SUR L'ADOUR - GRENADE
SUR L'ADOUR - LARRIVIÈRE ST-SAVIN - LE VIGNAU - LUSSAGNET - MAURRIN - ST-MAURICE SUR ADOUR

Préambule	page 3
Localisation de la Communauté de Communes	page 4
Compétences au 31 décembre 2014	page 5
<i>Compétences obligatoires</i>	<i>page 5</i>
<i>Compétences facultatives</i>	<i>page 6</i>
Réunions	page 8
Installation des nouvelles assemblées	page 9
Principaux dossiers de l'année 2014	page 12
<i>Siège communautaire</i>	<i>page 12</i>
<i>Schéma de cohérence territoriale (S.C.O.T.)</i>	<i>page 12</i>
<i>Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)</i>	<i>page 13</i>
<i>Aménagement du territoire - Développement économique</i>	<i>page 13</i>
<i>Saligues de l'Adour</i>	<i>page 14</i>
<i>Création, aménagement et entretien de la voirie</i>	<i>page 15</i>
<i>Elimination et valorisation des déchets des ménages et assimilés</i>	<i>page 16</i>
<i>Tourisme, culture et patrimoine</i>	<i>page 16</i>
<i>Finances</i>	<i>page 18</i>
Administration générale	page 20
<i>Personnel communautaire</i>	<i>page 20</i>
<i>Point Relais Emploi</i>	<i>page 20</i>
<i>Atelier Multiservices Informatique</i>	<i>page 21</i>
<i>Ecole de Musique</i>	<i>page 21</i>
Enfance - Jeunesse	page 22
<i>Coordination Enfance-Jeunesse</i>	<i>page 22</i>
<i>Lieu d'Accueil Parents-Enfants</i>	<i>page 23</i>
<i>Relais Accueil Petite Enfance</i>	<i>page 23</i>
<i>Accueil de Loisirs Sans Hébergement</i>	<i>page 25</i>
<i>Espace Jeunes</i>	<i>page 25</i>
<i>Point Information Jeunesse</i>	<i>page 26</i>
Centre Intercommunal d'Action Sociale	page 27
<i>Conseil d'administration</i>	<i>page 27</i>
<i>Téléalarme</i>	<i>page 27</i>
<i>Petit jardinage - Petit bricolage</i>	<i>page 27</i>
<i>Portage de repas</i>	<i>page 28</i>
<i>Aide ménagère - Auxiliaire de vie - Garde de jour</i>	<i>page 28</i>
<i>Participation pour repas ou goûters des personnes âgées</i>	<i>page 28</i>
<i>Journée Courir pour la vie, courir pour Curie</i>	<i>page 28</i>
Annexe 1 : organigramme hiérarchique du Pays Grenadois	page 29
Annexes 2 à 4 : compte administratif 2014	page 30

Conformément à l'article L-5211-39 du Code général des collectivités territoriales, la Communauté de Communes du Pays Grenadois établit un rapport annuel retraçant les actions et projets menés au cours de l'année écoulée. Il présente son territoire, ses communes membres, ses élus, ses compétences....

Ce document est adressé, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre de l'intercommunalité. Il est accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement.

Fruit d'une étroite collaboration entre les différents services de la collectivité, le rapport d'activités est le reflet de l'investissement quotidien de la Communauté de Communes au service d'un territoire et de ses habitants.

Pierre DUFOURCQ,
Président de la Communauté de Communes du Pays Grenadois

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ET CIAS

14, place des Tilleuls - 40270 Grenade sur l'Adour
Tél. : 05 58 45 44 42
Courriel : secretariat@cc-paysgrenadois.fr

MAISON DE L'ENFANCE « TERRE D'AVENTURES »

270, route de Villeneuve - 40270 Grenade sur l'Adour
Relais Accueil Petite Enfance - Tél. : 05 58 45 16 39
Accueil de Loisirs - Tél. : 05 58 45 41 15

ECOLE DE MUSIQUE

14, place des Tilleuls - 40270 Grenade sur l'Adour
Tél. : 05 58 45 44 42 - Courriel : musique@cc-paysgrenadois.fr
Site de Castandet : salle de musique - place de l'Eglise
Site de Cazères sur l'Adour : salle de musique - parc de la Mairie
Site de Grenade sur l'Adour : 2, rue de Verdun

OFFICE DE TOURISME

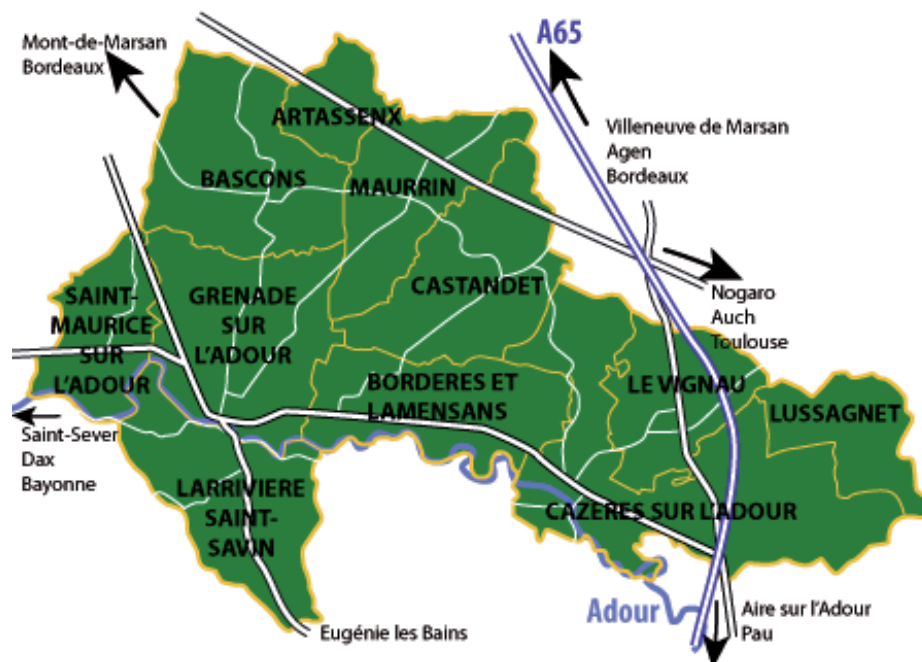
14, place des Tilleuls - 40270 Grenade sur l'Adour
Tél. : 05 58 45 45 98
Courriel : tourisme@cc-paysgrenadois.fr

MAISON DES JEUNES

Espace Jeunes et Point Information Jeunesse
24 bis, avenue d'Hésingue - 40270 Grenade sur l'Adour
Tél. : 06 14 13 32 08

ATELIER MULTISERVICES INFORMATIQUE

14, place des Tilleuls - 40270 Grenade sur l'Adour
Tél. : 05 58 03 75 57
Courriel : ami.grenade@cc-paysgrenadois.fr



La Communauté de Communes du Pays Grenadois regroupe 11 communes.

Communes	Nombre d'habitants *	Nombre de conseillers	Noms des conseillers communautaires (suite aux élections de 2014)
ARTASSENX	275	2	LALANNE Evelyne - BEYRIS Didier
BASCONS	936	3	SANCHEZ Jean-Luc - LACASSAGNE Pascale CLIMENT-MARTINEZ Bernard
BORDÈRES ET LAMENSANS	361	2	LABARBE Dominique - DURAND Geneviève
CASTANDET	428	2	DUCLAVE Jean-Michel - LE FAOU Laurence
CAZÈRES SUR L'ADOUR	1 188	4	DESBLANCS Francis - SERFS Elisabeth ZAMPROGNA Enrico - TRIBOUT Véronique
GRENADE SUR L'ADOUR	2 591	5	DUFOURCQ Pierre - CONSOLO Cyrille GAUTHIER Marie-France DAUGREILH Marie-Line - BERGES Didier
LARRIVIÈRE ST- SAVIN	615	3	LAMOTHE Jean-Luc DARGELOS Jean Emmanuel - LABAT Françoise
LE VIGNAU	518	2	REVEL Guy - MANCIET Martine
LUSSAGNET	82	2	LAFITE Jean-Claude - LEFEVRE Alain
MAURRIN	469	2	LAFENETRE Jean-Luc - CASTAING Jean-François
ST-MAURICE SUR L'ADOUR	596	3	CHOPIN Jacques - BERNADET Jean-Michel BRETHOUS Jean-Pierre
TOTAL	8 059	30	

* Source Fiches DGF 2014 - Population DGF

Compétences obligatoires

Aménagement de l'espace

- Acquisition et gestion de réserves foncières nécessaires à l'exercice des compétences de la Communauté de Communes.
- Mise en place d'un Pays, en prenant l'initiative de le faire reconnaître, de délibérer sur la composition du conseil de développement, de participer à l'élaboration, l'adoption et la révision de la charte de Pays, de participer à la constitution de la structure destinée à représenter le Pays.
- Proposition d'un périmètre de Schéma de Cohérence Territoriale, conduite de son élaboration et de sa révision, constatation, approbation et suivi des dispositions du SCOT arrêté.
- Etude, création, réalisation de Zones d'Aménagement Concerté d'intérêt communautaire. Sont d'intérêt communautaire toutes les ZAC à caractère économique, touristique et social.
- Mise en place et gestion d'un Système d'Information Géographique de numérisation du cadastre et des réseaux.
- Etude, élaboration, approbation, révision et suivi d'un plan local d'urbanisme intercommunal, de plan local d'urbanisme, de document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale.

Développement économique

- Création, aménagement, entretien, gestion, promotion et extension de zones d'activités (industrielle, commerciale ou artisanale) d'intérêt communautaire. Sont d'intérêt communautaire : la zone artisanale de Jouanlanne ainsi que toutes zones d'activités économiques créées après le 18 août 2006.
- Mise en œuvre d'études ou actions d'intérêt communautaire, favorisant le développement économique. Sont déclarées d'intérêt communautaire les études ou actions relatives au maintien et au développement des activités commerciales, artisanales et industrielles ainsi que l'attribution d'aides tendant à favoriser l'accueil et l'environnement des entreprises
- Création et gestion d'un service d'aide aux demandeurs d'emploi.

Création, aménagement et entretien de la voirie

Sont classées dans la voirie communautaire, toutes les voies communales goudronnées à l'exclusion des places et voies listées en annexe des statuts de la collectivité. Toute voie communale non goudronnée continue donc à relever de la compétence de la commune tant que les travaux de revêtement n'ont pas été réalisés. L'ensemble des parkings et des chemins ruraux reste de compétence communale.

Sont de compétence communautaire, tous les travaux relevant de l'aménagement, l'entretien et la conservation de la voirie :

- les travaux concernant la chaussée,
- les ouvrages d'art (ponts, tunnels...) et les murs de soutènement,
- les ouvrages (caniveaux) permettant l'écoulement des eaux pluviales. Les réseaux d'assainissement sont exclus.
- l'élagage et l'abattage des arbres d'alignement,
- le curage des fossés.

Restent de compétence communale :

- la création et l'entretien des trottoirs,
- les travaux inhérents à la police de circulation (déneigement, balayage, signalisation routière),

Compétences obligatoires (suite)

- l'éclairage public,
- le fauchage des bas-côtés et talus.

Un règlement pourra être annexé aux statuts de la collectivité.

Elimination et valorisation des déchets des ménages et assimilés

La Communauté de Communes adhère pour l'ensemble de cette compétence au Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères du Marsan (SICTOM).

Elle perçoit la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères en lieu et place du dit syndicat.

Compétences facultatives

Protection et mise en valeur du cadre de vie

Valorisation des aspects environnementaux, à l'exclusion de la protection et de l'assainissement de la Vallée Moyenne de l'Adour.

Opérations d'amélioration de l'habitat

- Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat,
- Programme Local de l'Habitat.

Action sociale

La Communauté de Communes est compétente pour créer un CIAS chargé de la mise en œuvre des actions ci-dessous :

- la gestion et la mise en œuvre du service de portage de repas à domicile
- la gestion du service de téléalarme
- la gestion et la mise en œuvre du service d'aide à domicile : aide-ménagère, auxiliaire de vie, garde de jour
- la gestion du point relais CAF
- la gestion d'un service de « petits travaux de jardinage »
- la gestion de prestations de petit bricolage dites « hommes toutes mains »
- la gestion et la mise en œuvre d'une « assistance administrative à domicile »
- la gestion de secours alimentaire et d'urgence
- l'attribution de participations à destination des communes pour l'organisation de repas, colis ou goûter pour les personnes âgées
- l'organisation de la journée « Courir pour la Vie, Courir pour Curie ».

Tourisme et culture

Tourisme :

- Création et gestion de l'Office de Tourisme Communautaire en régie sous forme d'un Service Public Administratif doté d'une autonomie financière.

Compétences facultatives (suite)

- Les missions de l'Office de Tourisme sont :
 - l'accueil et l'information des touristes,
 - la promotion du territoire,
 - la coordination des prestataires locaux.
- Animation des sites d'intérêt communautaire : Musée de la Course Landaise à Bascons, Maison du Rugby à Larrivière Saint-Savin et Saligues de l'Adour à Bordères et Lamensans et Cazères sur l'Adour.

Culture :

- Organisation ou participation ou soutien financier aux communes membres ou associations du territoire pour l'organisation d'évènements culturels d'intérêt communautaire et de promotion du territoire.

Actions permettant de résoudre le problème des animaux errants

Utilisation de la fourrière de la Communauté d'Agglomération du Marsan.

Politique « 1% Paysage et Développement » de l'A65

Réalisation de toute étude et animation dans le cadre de la procédure d'accompagnement à la réalisation de l'autoroute A65.

Création et gestion des Ateliers Multiservices Informatique

Développement de la pratique musicale, vocale et instrumentale par la création et la gestion en régie directe d'une école de musique communautaire avec les pôles de proximité de Grenade sur l'Adour, Castandet et Cazères sur l'Adour au 1er janvier 2013.

Actions en faveur de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse

Mise en œuvre des actions d'intérêt communautaire contenues dans les contrats « enfance » et « temps libre » ainsi que tout autre contrat de même nature qui s'y substituerait.

Sont d'intérêt communautaire, les actions listées ci-après :

- gestion du Relais Assistantes Maternelles,
- mise en œuvre et gestion d'un Point Information Jeunesse,
- actions de coordination enfance-jeunesse,
- gestion de l'Espace Jeunes,
- mise en œuvre et gestion d'un lieu d'accueil enfants-parents,
- gestion du Centre de Loisirs Sans Hébergement,
- mise en place, gestion et coordination des temps d'activités périscolaires (T.A.P.) tels que générés par la mise en œuvre du décret 2013-077 du 24 janvier 2013.

La Communauté de Communes est compétente pour :

- la création et l'extension d'une « Maison de l'Enfance / Petite Enfance » qui comprendra le Centre de Loisirs Sans Hébergement, le Relais Assistantes Maternelles et le lieu d'accueil parents-enfants.
- l'aménagement d'une « Maison de la Jeunesse » qui comprendra l'Espace Jeunes et le Point Information Jeunesse.

Les comptes rendus des conseils communautaires sont affichés au siège de la Communauté de Communes et diffusés sur le site Internet : www.cc-paysgrenadois.fr/publications.

Conseil Communautaire
10 février à Grenade
10 mars à Grenade
14 avril à Grenade
28 avril à Grenade
25 juin à Grenade
15 juillet à Grenade
29 septembre à Grenade
13 octobre à Grenade
08 décembre à Grenade
17 décembre à Grenade

Bureau
10 avril à Grenade
6 mai à Grenade
19 mai à Grenade
2 juillet à Grenade
6 octobre à Grenade
6 novembre à Grenade
1 ^{er} décembre à Grenade

Commission Finances et CLETC	Commission Enfance Jeunesse	Commission Aménagement de l'Espace et Développement Economique Cadre vie	Commission Tourisme et Culture Patrimoine	Commission Voirie	Comité de rédaction
18 février	19 juin	15 mai	8 septembre	mai	27 novembre
	17 novembre	18 septembre		9 septembre	
				25 novembre	

Modifications statutaires en 2014

14 mars : **retour des compétences enfance-jeunesse** déléguées depuis 2008 au Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) à la demande de Monsieur le Préfet des Landes en vertu du Principe de Territorialité.

15 juillet : **prise de compétence « Etude, élaboration, approbation, révision et suivi d'un plan local d'urbanisme, de document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale ».**

Conseil Communautaire

Voir liste des conseillers communautaires en page 4.

Président	Pierre DUFOURCQ	
Vice-Présidents	1 ^{er}	Francis DESBLANCS
	2 ^{ème}	Jean-Luc LAFENETRE
	3 ^{ème}	Dominique LABARBE
	4 ^{ème}	Guy REVEL
	5 ^{ème}	Jacques CHOPIN

Bureau

ARTASSENX	Evelyne LALANNE
BASCONS	Jean-Luc SANCHEZ
BORDERES	Dominique LABARBE
CASTANDET	Jean-Michel DUCLAVE
CAZERES	Francis DESBLANCS
GRENADE	Pierre DUFOURCQ

LARRIVIERE	Jean-Luc LAMOTHE
LUSSAGNET	Jean-Claude LAFITE
MAURRIN	Jean-Luc LAFENETRE
ST MAURICE	Jacques CHOPIN
LE VIGNAU	Guy REVEL

Commissions internes

	AM. ESPACE DEV. ECO. CADRE VIE	VOIRIE	FINANCES CLECT	TOURISME CULTURE	ENFANCE JEUNESSE	C.A.O.	COMITE REDACTION
ARTASSENX	D. BEYRIS	D. BEYRIS	E. LALANNE	E. LALANNE	E. LALANNE	D. BEYRIS	E. LALANNE
BASCONS	P. LACASSAGNE	B. CLIMENT	J.L. SANCHEZ	J.L. SANCHEZ	CAPE-TASTET	P. LACASSAGNE	
BORDERES	G. DURAND	D. LABARBE	D. LABARBE	G. DURAND	D. LABARBE		G. DURAND
CASTANDET	J-M. DUCLAVE	D. DUPOUY	J-M. DUCLAVE	H. BRAULT	L. LE FAOU	J-M. DUCLAVE	L. LE FAOU
CAZERES	E. ZAMPROGNA	E. SERFS	F. DESBLANCS	J-M. ESTEFFE	F. DESBLANCS		V. TRIBOUT
			E. SERFS				
GRENADE	R. CLAVE	C. CUZACQ	P. DUFOURCQ	M-F. GAUTHIER	M-L. DAUGREILH	R. CLAVE	
			C. CONSOLO				
LARRIVIERE	J-E. DARGELOS	J-L. LAMOTHE	J-L. LAMOTHE	F. LABAT	F. LABAT		
LUSSAGNET	J-C. LAFITE	A. LEFEVRE	J-C. LAFITE	A. LEFEVRE	J-C. LAFITE		
MAURRIN	J-L. LAFENETRE	E. DARBINS	J-L. LAFENETRE	M. SANSOT	J-F. CASTAING	J-L. LAFENETRE	
ST MAURICE	J-P. BRETHOUS	J-P. BRETHOUS	J. CHOPIN	J-M. BERNADET	J-M. BERNADET	J. CHOPIN	J. CHOPIN
LE VIGNAU	G. REVEL	P. DAUGA	G. REVEL	G. REVEL	M. MANCIET		M. MANCIET

V.P. Délégué

Suppléant

Organismes extérieurs

	SICTOM	PAYS A.C.T.				ALPI	CNAS
		A.G.	C.A.	C.S. SCOT	C.P. Leader		
ARTASSENX	1- D. BEYRIS	E. LALANNE		D. BEYRIS			
BASCONS	3- B. CLIMENT	J-L. SANCHEZ		J-L. SANCHEZ		J-L. SANCHEZ	
BORDERES	2- D. LABARBE	G. DURAND	G. DURAND				
CASTANDET	5- J-M. DUCLAVE	J-M. DUCLAVE					
CAZERES	1- F. DESBLANCS	E. ZAMPROGNA		F. DESBLANCS	F. DESBLANCS		
GRENADE	2- R. CLAVE	P. DUFOURCQ	P. DUFOURCQ	P. DUFOURCQ	P. DUFOURCQ		P. DUFOURCQ
		C. CONSOLO		C. CONSOLO			
LARRIVIERE	4- J-L. LAMOTHE	J-E. DARGELOS					
LUSSAGNET	4- J-C. LAFITE	J-C. LAFITE		J-C. LAFITE			
MAURRIN	5- J-F. CASTAING	J-L. LAFENETRE		J-L. LAFENETRE			
ST MAURICE	3- J-M. BERNADET	J. CHOPIN	J. CHOPIN				
LE VIGNAU		G. REVEL	G. REVEL	G. REVEL		M. MANCIET	

Titulaire
Suppléant

Conseil d'exploitation de l'Office de Tourisme

Président : Guy REVEL

COMMUNES	ELUS	SOCIO PROFESSIONNELS
ARTASSENX	Evelyne LALANNE	Jean-Jacques BERNADET Marie-Edith CASTETS Thierry BRETHERS Isabelle ST-GENEZ Soizic CHAMPAGNE Marina TORIBIO Annie DAURIAC
BASCONS	Jean-Luc SANCHEZ	
BORDERES ET LAMENSANS	Geneviève DURAND	
CASTANDET	Huguette BRAULT	
CAZERES SUR L'ADOUR	Jean-M. ESTEFFE	
GRENADE SUR L'ADOUR	Marie-France GAUTHIER	
LARRIVIERE ST-SAVIN	Françoise LABAT	
LUSSAGNET	Alain LEFEVRE	
MAURRIN	Michel SANSOT	
ST MAURICE SUR L'ADOUR	Jean-Michel BERNADET	
LE VIGNAU	Guy REVEL	

Conseil d'établissement de l'Ecole de Musique

Président : Pierre DUFOURCQ.

Membres de droit	Membres élus
Hervé PERRIN et David BIARNES Représentants du Conseil Communautaire	Nicolas RIEPPI Représentant des enseignants
Nadine TACHON DGS de la Communauté de Communes	
Marylise DAUGA Coordinatrice Tourisme, Culture et Patrimoine	Paulette SAVY et Gérald LERCHE Représentants des parents d'élèves
Sandrine COUTURE Responsable administrative	
Lucie TASTET et Julien CLOUP Coordinateurs pédagogiques	Armelle ROZIERES et Fabien SAVY Représentants des élèves de plus de 15 ans
Julien CLOUP Enseignant référent du Groupe Musical	

Siège communautaire

Après l'acquisition de l'ancien restaurant « Pain Adour et Fantaisie » en 2013, l'année 2014 a été consacrée aux travaux de rénovation nécessaires sur ce foncier afin d'y installer de façon regroupée et adaptée les services communautaires.

Ce sont ainsi l'Office de Tourisme, l'Atelier Multiservices Informatique, le Point Relais Emploi, le Centre Intercommunal d'Action Sociale et les services administratifs qui prendront place dans cet immeuble avec un potentiel de 3 salles de réunions.

Cet espace accueillera également les services sociaux du Conseil Départemental, le conciliateur et les services de la médecine du travail.

Le marché initial de travaux a été passé à 955 547,00 € H.T. et a obtenu 32 % de subventionnement.

Le maître d'œuvre a su mener ce projet de réhabilitation en alliant préservation d'éléments architecturaux répertoriés par les Bâtiments de France et fonctionnalité.



Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

Deux documents vont structurer le territoire dans les années à venir.

Tout d'abord le SCOT, Schéma de cohérence territoriale est un document de planification stratégique qui fixe, à l'échelle d'un territoire, les grandes orientations d'aménagement et de développement durable pour les 20 ans à venir.

Il sert de cadre de référence, notamment en matière d'urbanisme, d'habitat, de déplacements et d'équipements commerciaux, dans un environnement préservé et valorisé sur le périmètre du Pays Adour Chalosse Tursan.

Ce schéma doit ainsi contribuer à réduire la consommation d'espace, préserver les zones agricoles ou forestières, équilibrer la répartition territoriale des commerces et services, diminuer les déplacements et réduire les émissions de gaz à effet de serre, améliorer les performances énergétiques et renforcer la préservation de la biodiversité et des écosystèmes.

Le SCOT définit de grandes orientations et des prescriptions à l'échelle d'un bassin de vie, il s'impose aux documents d'urbanisme locaux.

La création du Syndicat Mixte a permis de déroger à la règle de constructibilité limitée applicable à 10 communes sur 11 sur le périmètre du Pays Grenadois.

Délégués au Syndicat Mixte :

- Pierre DUFOURCQ
- Jean-Luc LAFENETRE
- Guy REVEL
- Didier BEYRIS

Suppléants :

- Cyrille CONSOLO
- Jean-Claude LAFITE
- Jean-Luc SANCHEZ
- Francis DESBLANCS

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Ensuite, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal, document d'urbanisme unique, permettra notamment de planifier de manière raisonnée le développement du territoire communautaire.

Il mettra en cohérence les différentes politiques de développement, d'économie et d'urbanisme, de protection des espaces agricoles et environnementaux, au niveau local comme intercommunal.

Il permettra également de coordonner les politiques communautaires en matière d'habitat.

L'élaboration d'un tel outil de planification territoriale, se fera en conformité avec les dispositions des lois Solidarité et Renouvellement Urbains, Urbanisme et Habitat, Engagement National pour le Logement, lois dites « Grenelle I » et « Grenelle II », Loi pour l'Accès au Logement et à un urbanisme rénové (ALUR), et devra être en adéquation avec le SCOT.

Décembre 2014 : prescription du PLUi.

Un projet de territoire coordonné et cohérent pour les années à venir dans le respect du développement durable.

Planifier l'occupation du sol du territoire.

Réfléchir et décider ensemble sur des choix de développement partagés.

Tiendra lieu de Programme Local de l'Habitat (PLH).

Par cette prise de compétence, la Communauté de Communes du Pays Grenadois s'est engagée à poursuivre les PLU des communes de Bordères et Lamensans, Cazères sur l'Adour et Bascons.

Aménagement du territoire - Développement économique

L'activité économique du territoire en quelques chiffres :

- 313 entreprises sont répertoriées sur le rôle de la Contribution Foncière des Entreprises, dont 83 auto-entrepreneurs,
- 123 entreprises ont un chiffre d'affaire inférieur ou égal à 10 000 €, 30 supérieur à 500 000 €,
- 62 entreprises bénéficient d'exonérations de CFE, 5 au titre d'entreprises nouvelles, 29 car en zone de revitalisation rurale et 28 auto-entrepreneurs.

Aménagement et commercialisation des zones d'activités :

• ZA de Guillaumet - Grenade sur l'Adour

- Mise en place d'une signalétique dédiée (Relais Information Service et pré-enseigne de signalisation).
- Accompagnement du SICTOM du Marsan pour la commercialisation du lot et les démarches d'autorisation (ICPE, PC) relatives à la nouvelle déchetterie.
- Accueil et échange d'informations auprès des porteurs de projets intéressés.

• ZA du Tréma - Cazères sur l'Adour

- Elaboration d'une étude d'aménagement pour réduire la limite d'inconstructibilité inhérente à l'article L. 111-1-4 (code de l'urbanisme) et définir la faisabilité et les conditions de viabilisation de la zone.
- Accueil et échange d'informations auprès des porteurs de projets intéressés.

Saligues de l'Adour

Actions de valorisation des Saligues :

- **Programme de valorisation éducative, récréative, environnementale et touristique des Saligues de l'Adour** en lien avec le patrimoine naturel, culturel et architectural du Pays Grenadois en partenariat avec le Centre Permanent d'Initiative (CPIE) du Seignanx Adour avec, en point d'orgue, la Fête des Saligues, le 28 juin 2014.
7 animations - 279 participants.

- **Projet pédagogique scientifique** initié par le Collège Val d'Adour dont les objectifs poursuivis sont multiples :

- liaison école/collège et continuité des apprentissages dans le domaine des sciences,
- développer l'intérêt des élèves pour les sciences,
- favoriser la continuité des apprentissages scientifiques entre l'école et le collège,
- valoriser et exploiter le patrimoine local,
- sensibiliser les élèves au développement durable (biodiversité, respect de l'environnement...),
- développer les échanges et la concertation autour des sciences entre les enseignants du 1^{er} et 2nd degré.



Un partenariat a été instauré avec la Communauté de Communes qui finance le transport, le matériel pédagogique et scientifique. Un retour des réalisations est demandé lors de la fête des Saligues.

85 élèves (4 classes de 6^{ème}) ont participé à la journée d'intégration en septembre. 8 classes primaires de 3^{ème} cycle se sont investies dans ce projet, soit 184 enfants (Grenade sur l'Adour : 2 classes, Montgaillard, St-Maurice sur l'Adour, Maurrin, Bretagne de Marsan : 2 classes).

Un site dédié :

<http://landecoales.landespublic.fr/ent/site/site-parcours-scientifique-secteur-de-grenade/page/sur-le-terrain>

Dépenses : 6 905,60 €.

- **Programme de recherche du Laboratoire ITEM de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour** sur l'analyse et la valorisation du patrimoine naturel et culturel en Pays Grenadois.

Ce travail réalisé sur 3 ans (1^{er} octobre 2013 au 30 septembre 2016) vise à fédérer les habitants autour du patrimoine naturel mais aussi culturel dans le but de :

- valoriser davantage les sites naturels et culturels existants,
- organiser et équilibrer le territoire en matière d'animation de sites,
- communiquer avec exhaustivité sur l'histoire locale,
- enrichir et gérer la base commune de connaissances,
- créer l'interface, voire la mise en réseau des acteurs,
- conseiller et expertiser afin de faire évoluer les compétences des acteurs pris individuellement.

Il a fait l'objet de deux réunions de présentation (bilan étape : 10 février et 13 octobre) devant l'assemblée communautaire.

Le financement est assuré par le Conseil Régional, le programme LEADER (fonds européens) et la Communauté de Communes (9 000,00 € en 2014).

Saligues de l'Adour (suite)

• **Partenariat avec l'Institution Adour pour la valorisation du site** dans le cadre du plan de gestion existant. L'Institution Adour est maître d'ouvrage de l'ensemble des aménagements d'accueil du public dans le périmètre du site naturel des Saligues de l'Adour et procède aux travaux d'entretien du site y compris des espaces et aménagements destinés à l'accueil du public.

Une convention a été signée et est liée au Plan de Gestion pluriannuel du site (jusqu'en 2016). Cet accord incite les partenaires à développer une offre d'accueil du public attractive et autorise le développement d'activités pédagogiques et touristiques raisonnées.

Participation de la Communauté de Communes en 2014 : 11 400,00 €.



Création, aménagement et entretien de la voirie

Le budget consacré aux travaux de voirie a été de 381 435,40 € HT. Ainsi 11,530 km de voirie d'intérêt communautaire ont pu être traités.

Quelques chiffres :

- 40 900 m² de renforcement des chaussées,
- 31 tonnes d'émulsion et 25 tonnes de grave émulsion pour le point à temps,
- 460 heures de pelle mécanique et 120 heures de location de camions pour le traitement des fossés.

Renforcement des chaussées	338 652,18 €
Point à temps H.T.	68 146,80 €
Pelle mécanique	50 923,50 €
Remboursement prêts	27 073,76 €
Fournitures et réparation machine à tracer	1 283,58 €
Remboursement mise à dispo personnel aux communes	11 376,00 €

En recettes, le remboursement par la Communauté de Communes du Tursan du service mis à disposition : 25 399,93 €.



Elimination et valorisation des déchets des ménages et assimilés

Le 11 juin, réunion organisée par le SICTOM du Marsan sur :
- présentation du rapport d'activités 2013,
- visite de la nouvelle usine de compostage de Villeneuve de Marsan.

En 2014 :

- 17 875 usagers ont fréquenté la déchetterie de Grenade sur l'Adour.
- 2 233 tonnes de déchets collectés sur ce site, tous matériaux confondus.
- 16 539 tonnes de déchets collectés et valorisés en recyclerie (Landes Partage).



La déchetterie de Grenade sur l'Adour arrive au 4^{ème} plan en terme de tonnage de déchets, juste après trois déchetteries dites « urbaines » (deux de Mont-de-Marsan, une de Saint-Pierre-du-Mont) et donc au 1^{er} plan pour les « rurales ».

La nouvelle déchetterie sera installée sur la Zone d'Activités de Guillaumet sur une superficie de 8 780 m². Le SICTOM est maître d'ouvrage des travaux qui devraient se terminer en juillet 2015 pour un montant de 783 319,92 € (suivant appel d'offres).

Dépenses (cotisation SICTOM) : 700 656,00 €

Recettes (TEOM) : 700 656,00 €

Tourisme, culture et patrimoine

Office de Tourisme

Avec 2 948 contacts, la fréquentation de l'Office de Tourisme reste stable par rapport à 2013, année durant laquelle il avait été constaté une nette progression due en partie par une plus large plage d'ouverture au public.

Afin de répondre au règlement départemental concernant les aides sur le volet Tourisme pour pouvoir bénéficier d'un financement du Conseil Général, le conseil communautaire a souhaité s'engager dans la démarche « Qualité Tourisme », le classement en catégorie II de l'Office de Tourisme, l'instauration de la taxe de séjour, le label « Tourisme et Handicaps ».

Une convention a été signée avec le Comité Départemental du Tourisme pour un accompagnement dans ces dossiers.

Cet engagement répond aux exigences actuelles et futures en s'inscrivant dans la qualité d'accueil de l'Office de Tourisme voulue par les élus.

Animations touristiques

- 14 avril au 27 avril 2014 - **Printemps des Landes** : 6 évènements, 174 participants (50 participants en 2013).
- 14 juillet au 15 août 2014 - **Animations estivales** : 11 activités, 1 annulée, 281 participants (78 participants en 2013).

Tourisme, culture et patrimoine (suite)

- mardi 22 juillet 2014 - **Journée Tourisme en Espace Rural** : en partenariat avec les jeunes agriculteurs locaux. Découverte d'une ferme pratiquant la polyculture et visite commentée d'un haras. 50 participants.
- samedi 20 décembre 2014 - **Marché des Producteurs** du Pays Grenadois spécial Noël.

Manifestations communautaires et d'intérêt communautaire

- vendredi 7 mars 2014 : **Chantons sous les Pins** à Castandet. Concert avec les Rascals Piquants (170 entrées). Action « les mots qui chantent » suivie par les enfants du 3^{ème} cycle de l'école Gaston Phoebus de Grenade sur l'Adour. Une nouveauté avec l'action « Chantons au royaume des mots » à la médiathèque grenadoise.
Dépenses : 2 736,70 € Recettes : 519,00 €
- samedi 17 mai 2014 : **journée « Art, Musique, Expression »** en Pays Grenadois à Grenade sur l'Adour.
Dépenses : 1 961,90 €
- samedi 6 septembre 2014 : **Forum des Associations** du Pays Grenadois à Larrivière Saint-Savin.
Dépenses : 1 118,61 €
- samedi 20 et dimanche 21 septembre 2014 : **Journées Européennes du Patrimoine**. Promotion de 16 événements gratuits organisés par des associations ou des collectivités locales (visite église - expositions démonstration poterie Castandet - Pavillon de la résistance et musée histoire landaise - expositions photos ...).

Attribution de subventions aux actions culturelles

	Bénéficiaire	Action	Montant versé
	Association cantonale des Comices Agricoles	Comice agricole cantonal annuel	1 000 €
	Association La Grange Larrivière Saint-Savin	« Culture et coutumes traditionnelles : soirée despourguères »	500 €
	Commune de Bordères et Lamensans	Festival annuel « Bordères en scène »	2 000 €
	Association des artisans et commerçants du Pays Grenadois	Festival « Bastides Arts et Traditions »	2 000 €

Musée de la Course Landaise

- 812 entrées (à titre individuel ou en groupe).
- le 17 mai : Nuit des musées avec un concert dans la chapelle.
- le jeudi 29 mai (Ascension) : fête de la course landaise sur les sites de la chapelle et du musée.
- 5 animations estivales (jeu de piste, ateliers art plastique, atelier boléro, soirée documentaire, contes) avec une participation totale de 65 personnes.

Tourisme, culture et patrimoine (suite)

- samedi 20 et dimanche 21 septembre : Journées du Patrimoine avec une initiation (30 enfants) et ouverture gratuite du Musée.
- participation au Temps d'Activités Périscolaires dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires avec 13 ateliers assurés sur les écoles du territoire.

Projet pédagogique « Langue et culture régionales » initié par l'Inspection Académique des Landes autour de la Course Landaise.

Convention de partenariat avec la Communauté de Communes, pour animer ce projet destiné à amener les élèves du cycle 1 (école maternelle), 2 (CP, CE1) et 3 (CE2, CM1, CM2) à découvrir la langue gasconne au travers de cet élément culturel et sportif. 1 000 enfants ont participé à ce projet organisé sur 6 vendredis aux arènes de Pomarez. Le retour s'est traduit par la venue des élèves de Bélis, Canenx, Gaillères, Maillères et Lescar à la course de la fête du Musée (exposition des travaux réalisés en arts plastiques et démonstration d'écartés et de sauts dans les arènes).



Finances

Le budget 2014 de la Communauté de Communes a été voté pour un montant de 13 841 657,00 € et de 1 491 398,00 € pour le CIAS, soit un total de 15 333 055,00 €.

La part des investissements sur le budget communautaire représente un peu plus des 2/3 du budget. Le budget du CIAS est quant à lui composé à 97 % de dépenses de fonctionnement.

Les taux d'imposition ont été maintenus à leur valeur de 2013.

La Communauté de Communes a, à nouveau, **pris en charge, pour 2014, le fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC)** pour un montant de 149 078,00 € (dont 73 654,00 € incombaient aux communes).

Les dotations de l'Etat ont été amputées en 2014 de 31 685,00 € pour l'intercommunalité et de 42 287,00 € pour les communes, soit, pour l'ensemble intercommunal, 73 972,00 €.

Selon l'outil de simulation de la baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement mis à disposition par l'Association des Maires de France, l'ensemble intercommunal qui a été prélevé de 73 972,00 € en 2014, serait prélevé de 610 010,00 € en 2017, soit un montant multiplié par 8 en 4 ans.

Fonds de concours aux communes

ARTASSENX	Réhabilitation de la salle des fêtes	3 334,48 €
BORDERES ET LAMENSANS	Restauration du cadre du tableau de la chapelle Cheminement dans le centre bourg	20 000,00 €
CASTANDET	Travaux au cimetière et accessibilité bâtiments	10 000,00 €

Finances (suite)

Fonds de concours aux communes (suite)

CAZERES SUR L'ADOUR	Equipements divers / Equipements et rénovation bâtiments Aménagements routiers + enrobés Travaux école	26 721,87 €
GRENADE SUR L'ADOUR	Réhabilitation du centre socio-culturel	15 000,00 €
LARRIVIERE ST-SAVIN	Création de 4 logements	25 000,00 €
LUSSAGNET	Travaux d'accessibilité Mise en valeur de l'église	17 724,00 €
ST-MAURICE SUR L'ADOUR	Aménagement d'une classe de maternelle	5 471,08 €
LE VIGNAU	Aménagement sécuritaire et accessibilité	2 317,35 €

En 2014, 9 communes ont déposé 16 dossiers au titre des fonds de concours. L'aide financière globale votée pour les différents projets d'investissement communaux s'est élevée à 125 568,78 €.

Subventions et participations diverses

Concours divers

CDG (pôle retraite + service social)	976,00 €
Association Maires France/Landes	1 512,78 €
Confédération Musicale de France	148,75 €
ALPI (adhésion, ENT, marchés publics, ACTES, maintenance matériel informatique et logiciel finances + antivirus)	5 329,22 €
Marché on Lines	2 746,80 €
MOPA (Office de Tourisme)	92,40 €
SAFER	970,00 €

Contributions aux organismes de regroupement

Pays Adour Chalosse Tursan (participation, SCOT, animation bois énergie)	18 807,80 €
Marsan Agglomération (participation fourrière animaux)	7 585,75 €
ADACL (IGECOM)	6 021,00 €

Subventions

CIAS	360 000,00 €
Institution Adour	11 400,00 €
SPA Office de Tourisme	52 925,00 €
Université de Pau et des Pays de l'Adour	9 000,00 €
Amicale des élus communautaires	3 760,00 €
Prévention routière	1 000,00 €
Amicale des Commerçants du Pays Grenadois (subv. action culturelle)	1 000,00 €
Commune de Bordères et Lamensans (Bordères en scène)	2 000,00 €

Frais d'actes et de contentieux : 2 381,60 €.

Personnel communautaire

Organigramme de la Communauté de Communes et du Centre Intercommunal d'Action Sociale en annexe.

	Communauté de Communes	CIAS
Création de postes permanents	1 poste de rédacteur 1 poste d'adjoint animation 2 ^{ème} classe 1 poste d'adjoint administratif 2 ^{ème} classe 1 poste d'assistant de conservation du patrimoine	1 poste de rédacteur 1 poste animation 2 ^{ème} classe
Création de postes contractuels	8 postes d'adjoints d'animation 2 ^{ème} classe 1 poste de technicien principal 1 ^{er} classe 1 poste d'animateur numérique 3 postes d'adjoints animation 1 ^{ère} classe	2 postes agents sociaux 2 ^{ème} classe
Suppression de postes	3 postes d'adjoints d'animation 2 ^{ème} classe 1 poste d'adjoint territorial du patrimoine 1 ^{ère} classe	1 poste d'adjoint administratif 1 ^{ère} classe
Ratio d'avancement de grade	100 %	100 %
Examen Professionnel	3 adjoints d'animation 1 ^{ère} classe	
Avancement de grade (réussite concours)	1 rédacteur 1 assistant de conservation du patrimoine	1 rédacteur
Promotion interne	Néant	Néant
Arrivée de personnel	9	2
Départ de personnel	1	2
Formation	58 jours (21 agents)	39 jours (15 agents)
Absentéisme	3.78 %	9.52 %
Taux de retour du CNAS	72 %	69.20 %
Divers	Noël : participation à hauteur de 30 € par enfant de moins de 12 ans (23 enfants) pour l'achat de cadeaux ou jouets.	

Point Relais Emploi

Le Point Relais Emploi, service de proximité ouvert le mardi et le jeudi de 9h à 12h, permet aux demandeurs d'emploi de créer CV et lettres de motivation, de procéder à la première inscription auprès de Pôle Emploi et de rechercher des offres d'emploi et de formation.

En 2014, le service a comptabilisé **191 visites**. 20 personnes ont pu accéder à un CDD ou un CDI grâce à ce dernier.

Point Relais Emploi (suite)

Deux conventions ont été signées avec l'INSUP et Carrières et Insertion afin de mettre le local à disposition pour recevoir des demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an.

Le forum des jobs d'été organisé avec le Point Information Jeunesse a permis à 25 jeunes d'être embauchés sur le territoire pour des emplois saisonniers.

Dépenses : 6 065,15 €

Atelier Multiservices Informatique

- **110 adhérents.**
- **807 visites.**
- **Fréquentation des cours d'initiation en progression** (20 personnes en collectif, 15 en individuel) : découverte de l'ordinateur, internet, messagerie électronique, traitement de texte, tableurs, gestion des photos numériques.



- **Nouveauté** : une **itinérance sur trois communes** du territoire (Bascons, Maurrin, Le Vignau) a été instaurée, 21 personnes y sont inscrites.

- **Réinsertion professionnelle des demandeurs d'emploi** : la salle est utilisée durant 15 jours par l'ALPI pour la réinsertion professionnelle de demandeurs d'emploi. 9 personnes du territoire ou des communes voisines en ont bénéficié.

- **Renouvellement des 6 postes informatiques** : 5 136,00 €.

Dépenses : 51 341,80 €

Recettes : 300,80 €

Ecole de Musique

- **70 élèves** à la rentrée de septembre (61 enfants et 9 adultes) sur deux sites (Grenade sur l'Adour et Castandet).
- Enseignement de 11 instruments.
- 8 enseignants.
- Eveil musical - Formation musicale et instrumentale - Groupe musical - Atelier Jazz.
- **Intervention lors des TAP** et dans les écoles.
- **Acquisition de nouveaux instruments** : piano portable, flûte traversière, clarinette, saxophone, petits instruments : 3 325,35 € (participation du Conseil Général : 1 680,20 €).
- Le 28 juin 2014 : auditions à Castandet.

Dépenses : 128 289,01 €

Recettes : 19 132,80 €



Coordination Enfance-Jeunesse

Les missions confiées à la coordination enfance-jeunesse permettent de faire le lien entre l'ensemble des structures enfance-jeunesse du Pays Grenadois et de conforter les différents partenariats sur le territoire ou avec les diverses administrations.

Depuis le mois de septembre, l'ensemble des écoles appliquent la réforme des rythmes scolaires qui sont déclinés, après concertation avec les différentes parties prenantes, en deux fois 1h30 par semaine (le lundi et le jeudi pour les écoles publiques de Grenade sur l'Adour, Bordères et Lamensans, Castandet et Maurrin - le mardi et le vendredi sur les autres groupes scolaires du territoire).

Une convention de partenariat a été signée avec la commune de Bretagne de Marsan.

L'ensemble des accueils sont déclarés auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP).

Projet Educatif Territorial (PEDT)

Reprise du projet éducatif intercommunal réalisé en 2011 et actualisation du diagnostic territorial.

Le Projet Educatif Territorial mis en place sur le territoire formalise une démarche permettant de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, dans le respect des compétences de chacun.

Cette démarche partenariale s'effectue avec les services de l'Inspection académique, la DDCSPP, la CAF et l'ensemble des acteurs éducatifs locaux.

Ce document a été présenté en commission Enfance-Jeunesse et validé par les services de l'Etat.

Temps d'activités périscolaires (TAP)

De janvier à juin 2014, 6 communes et 5 écoles avec 371 enfants ont participé aux temps d'activités périscolaires. 20 animateurs dont 13 personnels communaux ont été mis à disposition.

De septembre à décembre 2014 : 11 communes et 10 écoles (11 avec Bretagne de Marsan) avec 654 enfants (732 avec Bretagne de Marsan). 42 animateurs dont 18 personnels communaux, 5 agents en contrat à la Communauté de Communes, 9 personnels enfance-jeunesse, 5 directeurs dont 3 multi-site et 2 pour les accueils de 25 enfants (réglementation DDCSPP).

Tous les accueils sont déclarés auprès de DDCSPP.

Fréquentation régulière sur l'ensemble des communes pour les premiers cycles avec une moyenne de 85 % de présence pour les enfants.

Intervenants extérieurs - partenariats :

- structure publiques : école de musique communautaire (thème des arts), médiathèques de Grenade sur l'Adour et Bordères et Lamensans (thème du multimédia), SICTOM pour le thème de l'environnement, J.P.A. (Jeunesse au Plein Air - thème du handicap), Atelier Multiservices Informatique (multimédia et graphisme).
- associations du territoire : handball (le Vignau), badminton et volley-ball (Grenade sur l'Adour), basket (Larrivière Saint-Savin - Cazères sur l'Adour), football (Saint-Maurice sur l'Adour - Bretagne de Marsan), danse, Familles Rurales (danses gasconnes- thème des régions et thème de l'Afrique).



Coordination Enfance-Jeunesse (suite)

Formation :

- Plan de formation au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) pour 9 personnels du territoire (5 communaux ou SIVU : Artassenx, Castandet, Larrivière Saint-Savin, 2 Cazères sur l'Adour et 4 communautaires) : sessions de formation en avril, juin, octobre-novembre.
- Formation Web Radio pour 4 personnels (Maurrin et 3 communautaires) et les animateurs de Saint-Perdon en partenariat avec les Francas des Landes : formation abordée en amont pour que les personnels puissent construire une émission radio et permettre aux enfants de découvrir les médias (thème du cycle 3).

Objectifs : proposer des animations de qualité avec du personnel formé, favoriser la formation des agents et répondre au taux d'encadrement qualifié conformément à la réglementation.

Lieu d'Accueil Parents-Enfants

Le lieu d'accueil parents-enfants permet un moment de partage et d'échanges entre parents et enfants de moins de 3 ans. Ce service assuré par les professionnels de la Protection Maternelle et Infantile (psychomotricien et assistante sociale) bénéficie à 6 à 8 familles et autant d'enfants, le lundi, une fois tous les 15 jours, en période scolaire.

Nouveauté 2014 : la **mise en place du Café-Parent** avec la psychologue du Conseil Général et l'animatrice du Relais Accueil Petite Enfance, à l'attention des parents pour aborder le sujet de la séparation ou autre question liée au jeune enfant. Ce service a reçu le soutien financier de la CAF dans le cadre du Réseau d'Ecoute et d'Appui à la Parentalité (REAAP). Rencontres le lundi après-midi, tous les 2 mois - 2 séances : 1 maman.

Relais Accueil Petite Enfance

Le Relais Accueil Petite Enfance (RAPE) permet aux assistant(e)s maternel(le)s et aux enfants qu'elles accueillent de se retrouver autour d'ateliers sur les trois sites du territoire (Bascons, Cazères sur l'Adour, Grenade sur l'Adour). Il guide également les parents et les assistant(e)s maternel(le)s dans les différentes démarches administratives et propose des soirées d'information et d'échange.

Fréquentation moyenne aux ateliers proposés par l'animatrice du RAPE :

- lundi matin à Cazères sur l'Adour : 10 assistant(e)s maternel(le)s et 15 enfants - instauration de 2 groupes, du fait des préconisations de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) qui sont de 8 assistant(e)s maternel(le)s et 15 enfants - un groupe de 9h à 10h30 et un groupe de 10h30 à 12h,
- mardi matin et jeudi matin à Grenade sur l'Adour : 6 assistant(e)s maternel(le)s et 8 enfants,
- vendredi matin à Bascons : 6 assistant(e)s maternel(le)s et 8 enfants.



Relais Accueil Petite Enfance (suite)

Quelques chiffres :

- 68 assistant(e)s maternel(le)s
- 9 nouveaux agréments (1 à Artassenx, 1 à Bascons, 1 à Bordères et Lamensans, 4 à Grenade sur l'Adour, 1 à Larrivière Saint-Savin et 1 à Cazères sur l'Adour), 2 arrivées d'un autre département, un non renouvellement d'agrément (Bascons), 3 départs en retraite (1 à Larrivière Saint-Savin et 2 à Grenade sur l'Adour), une assistante maternelle agréée devenue assistante familiale (Le Vignau).
- 226 places d'accueil du jeune enfant :
 - Grenade sur l'Adour : 29 assistant(e)s maternel(le)s et 94 places d'accueil,
 - Larrivière Saint-Savin : 6 assistant(e)s maternel(le)s et 21 places d'accueil,
 - Bordères et Lamensans : 3 assistant(e)s maternel(le)s et 7 places d'accueil,
 - Saint-Maurice sur l'Adour : 3 assistant(e)s maternel(le)s et 11 places d'accueil,
 - Cazères sur l'Adour : 16 assistant(e)s maternel(le)s et 55 places d'accueil,
 - Bascons : 6 assistant(e)s maternel(le)s et 22 places d'accueil,
 - Le Vignau : 1 assistant(e) maternel(le) et 4 places d'accueil,
 - Artassenx : 1 assistant(e) maternel(le) et 2 places d'accueil,
 - Castandet : 3 assistant(e)s maternel(le)s et 10 places d'accueil.
- 74 naissances sur le territoire.

Formation :

- En 2014, 13 assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s du territoire ont effectués une formation professionnelle, proposée par l'animatrice du RAPE et dispensée par le GRETA des Landes, ayant pour thème « Gérer les situations difficiles de l'enfant », sur trois samedis.
 - L'animatrice du RAPE a également proposé diverses soirées d'information :
 - janvier : soirée sur le thème du handicap, échange et discussion, avec l'intervention de Julien FERNANDEZ, chargé de mission pour l'association Jeunesse Au Plein Air,
 - février : soirée sur le thème du handicap, mise en situation,
 - mars : soirée sur le thème de la relaxation, avec l'intervention de Natacha Lepsa, musicienne,
 - avril : mise à niveau pour les premiers secours, avec l'intervention de la Croix Rouge,
 - juin : soirée sur le thème de l'alimentation du jeune enfant (de 0 à 3 ans), avec l'intervention de Mme TAUZIN, diététicienne,
 - octobre : soirée sur le thème du « Livret d'Accueil et d'Accompagnement de l'enfant », animée par l'animatrice RAPE.
- Taux de participation moyen : 12 assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s.
- En 2014, le RAPE a reçu 34 demandes de recherche de mode de garde.



Accueil de Loisirs Sans Hébergement

Les animateurs font partager aux enfants âgés de 2 à 12 ans les valeurs du projet pédagogique autour de différents thèmes et projets.

- **Thèmes et projets** : nature et découverte, autres cultures (Cameroun), les 4 éléments, les droits de l'enfant, le handicap/les différences ...
- **Sorties** : montagne, astronomie, découvertes de l'eau, handilympiades, sauvetage côtier, camp médiéval ...
- **Nombreux échanges** : médiathèques, associations locales, EHPAD, commerçants, petite enfance, structures jeunesse, école de musique ...
- 7 638 journées enfants ont été comptabilisées sur l'année 2014 (19 % hors territoire)
- 51,82 % de moins de 6 ans (33 % en 2013)
- **Fréquentation moyenne** : 86 enfants le mercredi, 62 enfants sur les petites vacances, 72 enfants sur les vacances d'été.

La fréquentation du transport gratuit le mercredi midi avec 75 enfants en moyenne démontre l'utilité de ce service. Compte-tenu du peu de disponibilités des transporteurs sur ce créneau, des adaptations ont été nécessaires.

La structure accueille également 2 **enfants porteurs de handicaps** et a mis en place les mesures nécessaires à cet accompagnement en lien avec l'association Jeunesse au Plein Air. L'ALSH peut ainsi bénéficier d'une prise en charge partielle de l'accompagnateur spécifique.



Espace Jeunes

Installation au 1^{er} octobre dans un espace sécurisé et accessible. Coût de cet aménagement : 222 912,00 € HT, subventionné à plus de 40 %.

A noter :

- la maîtrise du budget puisqu'il a été dépassé de seulement 152,00 €.
- l'implication des jeunes dans cette réalisation (ex : participation dans le montage de la table de ping-pong).



Cet outil de qualité permet à l'animatrice de proposer aux 12-17 ans :

- des activités de solidarité, découverte du patrimoine et du territoire, favoriser l'accès au sport, à la culture, aux savoirs, à l'autonomie.
- des sorties vélo, spéléologie, pêche, cheval, activités manuelles, escalade, rafting, magie, retouche photos...

65 jeunes sont inscrits à l'Espace Jeunes dont 22 nouveaux.

L'ouverture en continu de 8h30 à 18h, en période de vacances scolaires, répond à la demande des familles dont les parents travaillent et permet ainsi une meilleure fréquentation (notamment des autres communes du territoire).

L'embauche d'un animateur occasionnel sur les périodes de vacances d'été a également facilité l'accueil d'un plus grand nombre de jeunes.

Espace Jeunes (suite)

48 jeunes ont participé aux différents séjours (20 en Vallée d'Ossau, 20 au chantier citoyen à Saint-Maurice sur l'Adour, 8 au camp théâtre en partenariat avec l'Espace Jeunes de Montfort en Chalosse à Cassen).

La participation des familles aux séjours est fonction des revenus et les tarifs appliqués s'échelonnaient pour 2014 de 96,00 à 147,00 €.

Création d'une association ATEC (Association Temporaire d'Enfants Citoyens) affiliée au Francas par 12 jeunes avec pour but de monter et financer leur propre projet de séjour pour les vacances d'été 2015 à destination de la Corse.

Point Information Jeunesse

Le Point Information Jeunesse (PIJ) est un lieu d'accueil, d'information et de documentation destiné aux jeunes résidant sur le territoire.



Une trentaine de jeunes ou parents sont venus prendre des renseignements sur les thématiques : enseignement, formation, études à l'étranger, BAFA, baby-sitting.

L'accès est libre et gratuit.

En partenariat avec le Point Relais Emploi, le 5 avril s'est tenu le **Forum des jobs d'été** (≈ 100 visiteurs).

8 jeunes ont participé aux **journées d'information au baby-sitting**.

Sur le partenariat instauré avec le **collège Val d'Adour**, 15 à 20 jeunes se retrouvent autour d'activités sur la pause méridienne 3 fois par semaine.

Conseil d'administration

Président : Pierre DUFOURCQ.

COMMUNES	ELUS	SOCIETE CIVILE
ARTASSENX	Evelyne LALANNE	Christine DEGOS
BASCONS	Jean-Luc SANCHEZ	Claude LESPEZ (APF)
BORDERES ET LAMENSANS	Geneviève DURAND	Nicole LEROY (Ass. Insertion Lutte Exclusions)
CASTANDET	Laurence LE FAOU	Huguette BRAULT (UDAF)
CAZERES SUR L'ADOUR	Francis DESBLANCS (VP)	Eliane JARNAC
GRENADE SUR L'ADOUR	Cyrille CONSOLO	Christian CASSAGNE (Personnes retraitées)
LARRIVIERE ST-SAVIN	Françoise LABAT	Pierrette CASTEILLAN
LUSSAGNET	Jean-Claude LAFITE	Catherine CASSAIGNE
MAURRIN	Jean-Luc LAFENETRE	André DARRIBEAU
ST-MAURICE SUR L'ADOUR	Jean-Michel BERNADET	Henri CLAVE (Personnes retraitées)
LE VIGNAU	Guy REVEL	Marie Claude SABALOT

Téléalarme

Pour un coût de 23 797,47 €, **231 appareils** permettent de solliciter une aide adaptée, 24h/24h et 7j/7j, en cas de malaise, chute ou urgence médicale.

L'appareil est mis à disposition par le Conseil Général : sur un abonnement annuel de 120,00 €. La participation du bénéficiaire est de 20,00 €, celle du CIAS de 100,00 €.

Petit jardinage, petit bricolage

Les travaux de petit jardinage sont définis comme des travaux d'entretien courant des jardins de personnes retraitées ou veuves. Ils donnent droit à 50 % de réduction ou de crédit d'impôts.

L'agent technique est intervenu chez **77 bénéficiaires** pour **794 heures** de travail.

Le service n'est pas sollicité pour des travaux de petit bricolage.

Un local technique est en cours de réalisation à proximité de la Maison de l'Enfance « Terre d'Aventures », qui pourra accueillir, entre autres, l'atelier de stockage de ce matériel, une chambre froide pour le portage des repas et une salle d'archives.

Portage de repas

Suite à la consultation lancée pour le portage des repas à domicile en liaison froide, c'est « **la Cullinaire** » située à Haut-Mauco qui, depuis le mois de juin, élabore les repas.

Ainsi l'agent n'a plus à se déplacer à Mont de Marsan pour récupérer les plateaux puisque ceux-ci sont livrés à Grenade sur l'Adour. Il n'a donc plus qu'à les répartir sur le territoire et peut ainsi passer plus de temps auprès des bénéficiaires pour les aider dans leurs choix.

83 personnes bénéficient de ce service et **14 228 repas** ont été distribués sur 2014.



Aide ménagère - Auxiliaire de vie - Garde de jour

21 agents, par leurs compétences, leur professionnalisme, leur relationnel, permettent à **151 bénéficiaires** de rester à leur domicile dans de bonnes conditions.

Ce service est soumis à de nombreuses fluctuations, mais le nombre d'heures reste stable par rapport à l'an dernier (21 548 heures).

Le service s'est engagé pour 2015 dans une **démarche partenariale** avec le Conseil Général, le Centre de Gestion des Landes, la CARSAT et le Fonds National de Prévention sur la prévention des Troubles Musculo Squelettiques. Ce projet vise à améliorer la qualité de vie des personnes aidées et la qualité de vie au travail des intervenants.

Participation pour repas ou goûters des personnes âgées

Le CIAS participe à hauteur de 7,00 € par personne pour les repas organisés à l'occasion des cérémonies des vœux faites aux aînés ou pour les colis offerts par les communes en faveur des personnes retraitées.

- **865 repas ou colis** en 2014,
- aide aux communes : 6 055,00 €.

Journée Courir pour la vie, courir pour Curie

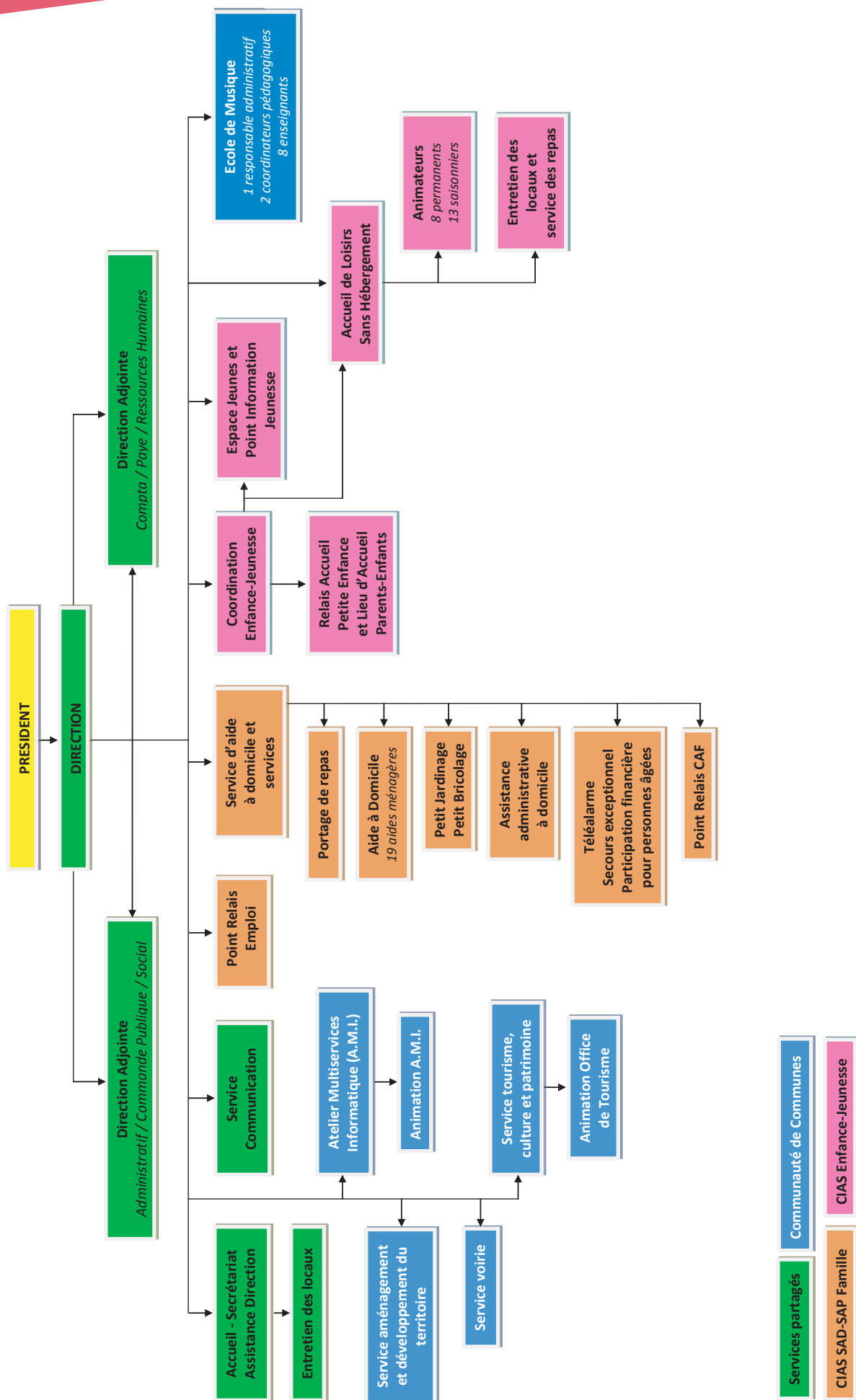
Organisée le 5 octobre en partenariat avec 14 communes au profit de la recherche contre le cancer.

Diverses actions sont menées :

- vente de pâtisseries.
 - marche de 5 kilomètres avec un départ de la Place des Tilleuls à Grenade sur l'Adour (32 participants). Et nouveauté, deuxième balade de 13 kilomètres (42 participants).
 - deux balades en vélo de 34 et 52 kilomètres, avec arrêt dans les communes adhérentes au projet (47 participants).
- A l'issue de ces deux balades, un repas préparé par l'EHPAD a été offert aux participants.
- opération « pare-brise propre » menée par les adolescents de l'Espace Jeunes (100 pare-brises ont été nettoyés).

Ainsi, ce sont **3 143,48 €** qui ont pu être **reversés à l'Institut Curie**.

ORGANIGRAMME HIERARCHIQUE DU PAYS GRENAOIS



II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

EXECUTION DU BUDGET

REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	A 1 124 015,02	G 1 111 033,00
Section d'investissement	B 3 229,69	H 15 709,93
	+	+
Report en section de fonctionnement (002)	C	I 59 455,22
Report en section d'investissement (001)	D	J 29 422,93
	=	=
TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D 1 127 244,71	= G+H+I+J 1 215 621,08

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	E	K
Section de fonctionnement	E	K
Section d'investissement	F	L
TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	= K+L

RESULTAT CUMULE	= A+C+E	= G+H+K
Section de fonctionnement	= A+C+E 1 124 015,02	= G+H+K 1 170 488,22
Section d'investissement	= B+D+F 3 229,69	= H+J+L 45 132,86
TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 1 127 244,71	= G+H+I+J+K+L 1 215 621,08

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap. / Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	K
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	L

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre € non rattachées (R.2311-11 du CGCT).
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre € 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

EXECUTION DU BUDGET

REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	A 2 927 922,68	G 4 265 456,56
Section d'investissement	B 2 369 699,27	H 3 491 224,14
	+	+
Report en section de fonctionnement (002)	C	I 100 000,00
Report en section d'investissement (001)	D	J 5 375 270,15
	=	=
TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D 5 297 621,95	= G+H+I+J 13 231 950,87

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	E	K
Section de fonctionnement	E	K
Section d'investissement	F	L
TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 1 201 812,00	= K+L 476 682,24

RESULTAT CUMULE	= A+C+E	= G+H+K
Section de fonctionnement	= A+C+E 2 927 922,68	= G+H+K 4 365 456,56
Section d'investissement	= B+D+F 3 571 511,27	= H+J+L 9 343 176,53
TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 6 499 433,95	= G+H+I+J+K+L 13 708 633,11

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap. / Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	K
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	L
20083	FONCIER	720,00	476 682,24
20086	MATERIEL DIVERS	5 000,00	
20087	FONDS DE CONCOURS	128 810,00	
20111	MAISON ENFANCE / PETITE ENFANCE	4 500,00	
20112	MAISON COMMUNAUTAIRE DES SERVI	1 008 333,00	303 747,24
20122	LOCAL TECHNIQUE	10 000,00	
20132	LOCAL ESPACE JEUNES	8 547,00	122 935,00
20133	PLUI	30 000,00	50 000,00
20141	VOIRIE 2014	5 902,00	

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre € non rattachées (R.2311-11 du CGCT).
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre € 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	738 702,33	G	1 358 660,03
	Section d'investissement	B	1 283 043,00	H	765 338,48
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	505 813,16	I	
	Report en section d'investissement (001)	D		J	392 934,60
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D		= G+H+I+J	
		2 527 558,49		2 516 933,11	
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E		K	
	Section d'investissement	F		L	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F		= K+L	
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E		= G+I+K	
	Section d'investissement	= B+D+F		= H+J+L	
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F		= G+H+I+J+K+L	
		1 244 515,49		1 358 660,03	
		1 283 043,00		1 158 273,08	
		2 527 558,49		2 516 933,11	

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap. / Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	K
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	L

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre € non rattachés (R.2311-11 du CGCT).
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre € au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	53 949,03	G	53 483,50
	Section d'investissement	B		H	1 739,85
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C		I	4 949,80
	Report en section d'investissement (001)	D	1 133,63	J	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D		= G+H+I+J	
		55 082,66		60 173,15	
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E		K	
	Section d'investissement	F		L	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F		= K+L	
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E		= G+I+K	
	Section d'investissement	= B+D+F		= H+J+L	
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F		= G+H+I+J+K+L	
		53 949,03		58 433,30	
		1 133,63		1 739,85	
		55 082,66		60 173,15	

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap. / Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	K
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	L

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre € non rattachés (R.2311-11 du CGCT).
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre € au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

EXECUTION DU BUDGET

REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	DEPENSES		RECETTES
	A	B	G
Section de fonctionnement	55,00		
Section d'investissement			
REPORTS DE L'EXERCICE N-1			
Report en section de fonctionnement (002)			18 813,80
Report en section d'investissement (001)			
TOTAL (réalisations + reports)	55,00		18 813,80
	= A+B+C+D		= G+H+I+J

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	E	K
	F	L
TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	= K+L

RESULTAT CUMULE	= A+C+E	= G+H+K
	= B+D+F	= H+J+L
Section de fonctionnement	55,00	18 813,80
Section d'investissement		
TOTAL CUMULE	55,00	18 813,80
	= A+B+C+D+E+F	= G+H+I+J+K+L

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap. / Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	K
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	L

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre € non rattachées (R.2311-11 du CGCT).
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre € 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

EXECUTION DU BUDGET

REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	DEPENSES		RECETTES
	A	B	G
Section de fonctionnement	129 639,10		130 427,70
Section d'investissement		130 427,70	129 482,00
REPORTS DE L'EXERCICE N-1			
Report en section de fonctionnement (002)			4 245,40
Report en section d'investissement (001)			70 518,00
TOTAL (réalisations + reports)	129 639,10	260 066,80	334 673,10
	= A+B+C+D	= G+H+I+J	=

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	E	K
	F	L
TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	= K+L

RESULTAT CUMULE	= A+C+E	= G+H+K
	= B+D+F	= H+J+L
Section de fonctionnement	129 639,10	134 673,10
Section d'investissement	130 427,70	200 000,00
TOTAL CUMULE	260 066,80	334 673,10
	= A+B+C+D+E+F	= G+H+I+J+K+L

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap. / Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	K
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	L

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre € non rattachées (R.2311-11 du CGCT).
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre € 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).